

PROGRAMME DE FORMATION

IGEMS

PRÉREQUIS

- Maitriser Windows 10
- Avoir des notions de format de fichiers 2d : dxf, ai, eps, dwg...
- Avoir des notions de découpe jet d'eau

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'utiliser le logiciel IGEMS pour :

- la création géométrique 2D avec import DXF
- l'affectation d'attributs technologiques aux géométries (amorçage, boucles, arrondies, micro-attaches, ...).
- la création / modification d'outils dans la BD outils
- la création d'un format de feuille.
- l'imbrication manuelle des formes
- la génération du fichier de découpe

CONTENU DE LA FORMATION

Tour de table pour faire un point sur les acquis et attente de la formation.

Le logiciel est composé de plusieurs environnements enchaînés logiquement :

- DAO
 - Création d'un objet
 - Position d'un objet
 - Modifier les objets
 - Commande Dimension
 - Commandes diverses
 - Calques, couleurs et tracé
 - Gestion des fichiers et des blocs
- FAO
 - Créer une trajectoire d'outil
 - Trajectoire d'outil déconnectée
 - Commandes diverses
 - Ordre de coupe et post-traitement



- Simulation et calcul de coûts
- Commandes feuille
- Paramètres de la machine
- Paramètres Matériau
- Placement

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

A fournir par le client si formation sur site :

- Matériel : Machine-outil MECANUMERIC,
- Logiciel : LOGICIEL IGEMS
- Supports : Matériaux divers PVC, plexiglass, aluminium
- Support technique : Notice d'utilisation intégrée au logiciel « aide en ligne »
- Méthodes pédagogiques : Simulation de production.

Cours magistral suivi de travaux pratiques et d'exercices d'application.

Dans le cadre d'une formation à distance, le client doit s'assurer de disposer :

- D'un ordinateur connecté à internet, en session administrateur
- Le logiciel de prise de contrôle team viewer
- D'un téléphone

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les animateurs appliquent tout au long du stage, les principes d'évaluation continue des connaissances acquises, par la mise en place d'exercice.

En application de l'article L.6353-1 du Code du Travail, A l'issue de la cession, un certificat de stage est délivré à chaque participant attestant de l'enseignement suivi.

DURÉE DE LA FORMATION : 1 jour